



INSCRIPTION ANNUALISEE 2009/2010 (ACCUEILS PERISCOLAIRES ET MERCREDIS)

Je soussigné(e) Mr, Mme vous informe que mon enfant.....
scolarisé en classe de fréquentera en permanence les accueils périscolaires et/ou
les accueils de loisirs du mercredi au cours de l'année scolaire 2009/2010 comme suit :

ACCUEILS PERISCOLAIRES DU MATIN	
<input type="radio"/> Tous les accueils du matin	<input type="radio"/> Les lundis <input type="radio"/> Les mardis <input type="radio"/> Les jeudis <input type="radio"/> Les vendredis

ACCUEILS PERISCOLAIRES DU SOIR	
<input type="radio"/> Tous les accueils du soir	<input type="radio"/> Les lundis <input type="radio"/> Les mardis <input type="radio"/> Les jeudis <input type="radio"/> Les vendredis

ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI
<input type="radio"/> Tous les mercredis en Journée complète
<input type="radio"/> Tous les mercredis en Matin sans repas
<input type="radio"/> Tous les mercredis en Matin avec repas
<input type="radio"/> Tous les mercredis en Après-midi sans repas
<input type="radio"/> Tous les mercredis en Après-midi avec repas

Cochez les cases concernées

Toute modification ou annulation d'inscription devra impérativement être transmise à l'équipe d'animation, par écrit et selon les délais notifiés dans le règlement intérieur de l'A.L.S.H.

Pour les **accueils de loisirs des vacances scolaires**, une fiche d'inscription sera à remplir avant chaque période de vacances.

La présente fiche doit impérativement être retournée à l'équipe d'animation de l'A.L.S.H avant le 1er septembre 2009

Fait à
Le

Signature du responsable légal :